

DECOUVERTES SOUS-MARINES DE LA ZONE DU LITTORAL ROUMAIN DE LA MER NOIRE

Livia BUZOIANU

Mots-clés: amphores, Callatis, typologie, épave(s).

Résumé: *L'article se propose d'étudier une collection d'amphores grecques se trouvant à présent au Musée de la Marine Roumaine de Constantza et qui proviennent de recherches subaquatiques plus anciennes entreprises dans la zone du port de Mangalia. La reprise des publications plus anciennes concernant ces découvertes offre l'occasion de préciser la typologie et la chronologie de ces récipients aussi bien que la possible provenance de certains d'entre eux, d'une (ou deux) épave(s).*

Le présent travail porte sur une collection d'amphores grecques en dépôt au Musée de la Marine de Constantza¹ et récupérées dans la zone de l'antique Callatis.

Notre présentation a pour double objectif:

- la reprise actualisée des articles plus anciens concernant les découvertes sous-marines de la zone de l'ancienne cité de Callatis;
- l'analyse du matériel amphorique provenant de ces découvertes, avec la mise au point des observations en matière de typologie et de chronologie de ces emballages.

Les matériels concernés ont été l'objet des publications de Scarlat 1973, Cosma 1973a et Cosma 1973b. Toutes concernent les découvertes sous-marines de la zone de Callatis des années 1967-1968 et portent surtout sur la typologie des amphores récupérées et la localisation de certaines épaves².

À l'époque de leurs découvertes (1967-1968), ces épaves ont marqué le point de départ des recherches d'archéologie sous-marine en Roumanie, domaine malheureusement trop vite abandonné. La publication rapide des résultats des

¹ Nous remercions la direction du Musée de la Marine Roumaine de Constantza de nous avoir accordé l'étude et la publication de ces amphores.

² Ces publications ont constitué le point de départ d'autres études sur la configuration du littoral (SCARLAT 1976 et 1988), le port de la cité de Callatis (GRAMATOPOL 1966 et, ultérieurement BOUNEGRU 1986), ainsi que sur les types de navires de commerce (BOUNEGRU 1984; MUNTEANU & VOCHIȚU 2009) etc.

investigations subaquatiques n'a fait qu'attirer l'attention sur cette nouvelle voie, seuls 15-20% des matériels localisés sur le fond de la mer ayant été récupérés³.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il nous paraît utile de procéder d'abord à un rapide tour d'horizon des articles en question est, selon nous, à même de récapituler les informations déjà obtenues.

L'article signé par Scarlat en 1973 contient également des renseignements sur la topographie du relief sous-marin, la reconstitution du port antique, des appréciations sur la navigation, sur les causes qui ont conduit à la formation des bancs de sable le long du littoral et à la disparition des ports antiques.

En ce qui concerne les objets découverts, les articles cités confirment que la majorité d'entre eux est formée d'amphores. Cosma 1973a présente trois types d'amphores grecques, mais dont, malheureusement, l'identification des centres est erronée:

- le type 1 (*fig. 7 g.*) faussement attribué à Thasos - en fait, il s'agit d'un exemplaire de Sinope (voir, chez nous, cat. 12); c'est justement l'aspect de l'argile - rouge brique avec de fines inclusions de couleur foncée et une structure poreuse - qui suggère une origine sinopéenne;

- le type 2 (*fig. 7 mil.*)- estimé, d'après la forme, comme correspondant à Sinope (mais c'est la forme- même qui se distingue de celle des amphores attribuées à ce centre; voir chez nous, cat. 13);

- le type 3 (*fig. 7 dr.*) d'attribution incertaine, intermédiaire entre les formes des exemplaires de Maritsin et Jurilovca - en fait Chios - et la qualité des argiles rhodiennes⁴. En tout cas, la description du texte ne correspond pas à l'image; d'après la description et les analogies, nous identifions un produit de Chios, dont nous retrouvons l'illustration chez Cosma 1973b, *fig. 5 C*; quant à l'image de Cosma 1973a, *fig. 7 (dr.)*, nous y voyons plutôt une forme du type d'Héraclée du Pont, type II, retrouvée chez Cosma 1973b, *fig. 7 A*.

Cosma 1973b conserve les trois types (avec renvoi correct à la *fig. 5 C* pour le type 3) et en ajoute encore deux:

- un type 4 (*fig. 5 D*) d'amphores gréco-italiques, sur lequel nous ne trouvons des références que chez Cosma 1973a, p. 33, n. 13;

- un type 5 (*fig. 7*) qui réunit les amphores d'une épave B, localisée dans la zone de la localité de 2 Mai, qu'il attribue à "un centre insulaire de la Mer Egée", qu'il identifie avec Thasos⁵.

Prenant la suite de nos prédécesseurs, nous allons procéder maintenant à l'examen d'un groupe de 15 pièces attribuables à Héraclée du Pont (8), à Sinope (1), à Chios (3), à un centre dorien non-identifié (1) et à un autre centre spécialisé en emballages gréco-italiques (2).

³ SCARLAT 1973, p. 540

⁴ COSMA 1973a, p. 34 et n. 15, 16.

⁵ En fait, tant la typologie que les caractéristiques de l'argile et la présence des timbres englyphiques sur certains exemplaires correspondent à certaines des productions d'Héraclée du Pont (ou attribuées - jusqu'à présent du moins - à ce centre).

HERACLÉE DU PONT

Le nombre d'amphores complètes ou presque complètes récupérées atteint, dans les deux publications Cosma, le chiffre de 25, dont 12 retiennent l'attention⁶.

Des trois premières, consignées comme faisant partie de la collection privée Cosma⁷, nous n'avons pu identifier pour notre article que les pièces de la fig. 7 D (notre fig. 1), 7 E (notre fig. 2), probablement 7 G (notre fig. 3) et 7 J (notre fig. 6)⁸.

Huit autres exemplaires d'Héraclée du Pont sont caractérisés par une panse conique, un col cylindrique, des anses à arche outrepassée, creusées d'une alvéole à la base; le pied manque (d'après le profil de la panse, il semble avoir été allongé). L'argile est beige-brique, avec des inclusions et des concrétions de calcaire. Parmi les exemplaires inventoriés, 7 appartiennent au type à panse conique, épaule à profil marqué et haut col cylindrique (type II de Brašinskij, 1980). La forme des vases et leurs dimensions voisines semblent indiquer que l'on a affaire aux productions d'un même atelier céramique. L'un d'entre eux (3) est frappé d'un timbre englyphique à deux noms séparés par un emblème ("massue"). Le nom au nominatif appartient probablement au fabricant Ἀριστων, attesté chez Monachov 1999 sur des amphores des types I A, II et III, datables de la période allant des années '80-'70 au milieu des années '50 du IV^e s. av. J.-C.⁹ Comme fabricant, Ἀριστων est connu surtout avec les noms des magistrats Σκύθας¹⁰, Ἀπολλώνιος¹¹ et Καρακύδης¹², datés des années '60-'50 du IV^e s. av. J.-C. Nous ne saurions nous prononcer pour l'instant sur une possible reconstitution du nom du magistrat sur notre timbre, les trois noms de magistrats étant connus à Callatis sous diverses combinaisons (quoique aucune avec la "massue" pour emblème¹³). En revanche, en tant que magistrat, le nom Ἀριστων et l'emblème de la "massue" apparaissent constamment en association avec le fabricant Στασίχορος dans des complexes datables des années '70 du IV^e s. av. J.-C.¹⁴ Pour ce qui est de la typologie des emballages, les analogies les plus proches sont à trouver parmi les exemplaires du kourgane n° 15 (de l'année 1909) de la nécropole d'Elisavetovskoe¹⁵, datés par Brašinskij 1980 du troisième quart du IV^e s. av. J.-C.

⁶ COSMA 1973b, p. 57-58 et fig. 7.

⁷ COSMA 1973b, fig. 7 A, B, C et p. 58.

⁸ Le Musée étant en rénovation à la date de nos investigations, nous n'avons pas eu accès à toutes les pièces; parmi les photos de l'exposition, prises antérieurement, nous avons pu identifier des exemplaires supplémentaires.

⁹ MONACHOV 1999a, p. 254-255, 282-283, 330-332.

¹⁰ MONACHOV 1999a, p. 330-331 et pl. 142/2, fin des années '60 – première moitié des années '50 du IV^e s. av. J.-C.; (= BRAŠINSKIJ 1980, M 99); BRAŠINSKIJ 1980, cat. 458-463; BUZOIANU, BĂRBULESCU 2008, S 128 et S 131 (timbres disposés en biais).

¹¹ BRAŠINSKIJ 1980, cat. 351-352.

¹² BRAŠINSKIJ 1980, cat. 399-403.

¹³ Voir GARLAN 2007a, p. 93-100 (notamment p. 96-97): Σκύθας I qui est doté d'une massue ou d'un caducée pour emblème, mais avec d'autres fabricants; ainsi que Σκύθας II, associé au fabricant Ἀριστων mais qui est accompagné d'une grappe.

¹⁴ MONACHOV 1999a, p. 268-269 et 276-279; les deux noms sont au génitif, selon la disposition Στασίχορο/Ἀριστωνος; PRIDIK 1917, p. 126, cat. 159-160. Avec le même emblème, mais avec le fabricant Φίλων, le nom est répertorié par BRAŠINSKIJ 1980, cat. 353.

¹⁵ MONACHOV 1999a, p. 330-331 et pl. 142/1.

(M 99) et par Monachov 1999 de la fin des années '60 / première moitié des années '50 du IV^e s. av. J.-C.

Deux autres exemplaires (1 et 8) présentent des timbres anépigraphes au col: raisins (exemplaire 1) et palmette (exemplaire 8)¹⁶. Le symbole de "grande grappe de raisins" de l'amphore cat. 1 se rencontre chez Brašinskij 1980, cat. 532-533, avec renvoi à Vasilenko 1971, p. 143, fig. 2, 1¹⁷. Le symbole "palmette" n'apparaît au sein de notre lot que sur l'exemplaire du type III (pseudo-thasien); de manière isolée, le symbole se retrouve chez Brašinskij 1980, cat. 538-540, dans la catégorie des timbres anépigraphes¹⁸. Bien que plus rares, les emballages héracléens du type III sont connus dans l'espace pontique¹⁹ et ne dépassent pas les limites du IV^e s. av. J.-C. Les analogies les plus étroites sont à trouver dans le kourgane n° 8 du groupe "Pjat'Brat'ev", daté de la seconde moitié des années '50 / milieu des années '30 du IV^e s. av. J.-C.²⁰

Les dimensions des amphores (1-7) ne dépassent pas 0,63 m de hauteur; la hauteur de leur partie supérieure est d'environ 0,28-0,31 m; leur diamètre maximal est compris entre 0,21 m (n° 3), 0,24 m (n° 6 et 8) et 0,248 m (n° 2). Le seul exemplaire dont le module peut être évalué est celui du type III, bitronconique ou pseudo-thasien, dont la valeur de 0,352 est supérieure à l'intervalle 0,323-0,319 relevé par Brašinskij 1980 pour les amphores du type III.

Selon la typologie de Monachov 2003, les amphores de Callatis appartiennent au type II, variantes II-1 (exemplaires 2 et 6), II-3 (exemplaires 1, 4, 5, 7) et II-4 (exemplaire 3)²¹, tandis que l'exemplaire biconique (8) appartient à la variante III-2, dont les mensurations se rapprochent de celles des pièces exhumées à Nikonion et Elisavetovskoe²². Les formes en question ont circulé en commun dans la seconde moitié ou le troisième quart du IV^e s. av. J.-C.²³

CHIOS

Les amphores de Chios (deux exemplaires au Musée de la Marine et un troisième, récemment découvert, au Musée de Mangalia)²⁴ appartiennent à la

¹⁶ On peut en déduire que le nombre des exemplaires à des timbres anépigraphes récupérés était plus élevé: se montant probablement à 3 à "grappe de raisin" et 1 à "palmette": COSMA 1973b, p. 57, fig. 9 et 10 (à noter la non-concordance entre les fig. 9 C et 10 C) et le tableau de la p. 58. L'exemplaire de COSMA 1973b, fig. 9 A l'on retrouve aussi chez COSMA 1973a, fig. 9 (dans les deux cas, seul le col de l'amphore est illustré avec le timbre).

¹⁷ Nous ne croyons pas que dans notre cas ait figuré aussi, sur le timbre, un nom du type *Καράκυδης*, accompagné d'ordinaire de ce symbole.

¹⁸ Chez MONACHOV 2003a, p. 221, ce symbole est mentionné sur une amphore de type II, variante II-3; voir aussi MONACHOV 1999a, p. 328-329.

¹⁹ MONACHOV 1995-1996, p. 29-59, le kourgane 8 du groupe "Pjat'Brat'ev", la nécropole d'Elisavetovskoe, fig. 8/2, 3, 4; le kourgane Alexandropol- *Ibid.*, fig. 14.

²⁰ Voir plus bas le texte et n. 38.

²¹ MONACHOV 2003a, p. 123-144.

²² MONACHOV 2003a, p. 223.

²³ MONACHOV 2003a, p. 143-144.

²⁴ Un exemplaire de Chios nous reconnaissons aussi dans le vase fragmentaire chez COSMA 1973b, fig. 5 C et 6 C, identifié toujours là avec le type 3 d'amphore (p. 53).

variante tardive, caractérisée par un haut col cylindrique, une panse conique, des anses raccordées à 6 cm sous la lèvre et retombant perpendiculairement sur l'épaule. Sur l'exemplaire le mieux conservé, le pied est en forme de manchon. Les dimensions présentent des valeurs voisines: 0,33- 0,38 m pour la hauteur du col, 0,33- 0,40 m de diamètre maximal. Elles appartiennent à la variante V C de Monachov 2003, daté de la fin du IV^e s. / début du III^e s. av. J.-C.²⁵

Les analogies les plus proches sont constituées par trois spécimens de Chios du tumulus de Topalu²⁶ datés par les découvreurs du troisième quart du IV^e s. av. J.-C. Des références au même tumulus se trouvent aussi chez Monachov 1999, qui en fixe la datation dans les années '20 du IV^e s. av. J.-C. (environ 320 av. J.-C.)²⁷, sans toutefois dépasser les années '20 du IV^e s. av. J.-C.; le même Monachov 2003 étend l'intervalle au dernier quart du IV^e s. av. J.-C.²⁸

Cette datation concorde donc avec la chronologie établie pour les noms des magistrats thasiens figurant sur les exemplaires trouvés dans le même tumulus, en l'occurrence *Ἡράκλειτος* du groupe II de Garlan 2004-2005 (env. 326-323 av. J.-C.) et *Τηλέμαχος* du groupe III de Garlan 2004-2005 (env. 322-316 av. J.-C.).

Un exemplaire de Chios du même type a été découvert aussi à Agigea, dans un complexe archéologique comprenant aussi une amphore d'Héraclée du Pont²⁹.

Quant aux amphores de Chios de la variante tardive, leur datation est généralement fixée dans le dernier quart ou à la fin du IV^e s. av. J.-C. Leur présence est également signalée dans la nécropole d'Olbia³⁰, sur le site d'Elisavetovskoe³¹, à Pella³² et à Alexandria³³. Une trouvaille sous-marine entière du musée de Bodrum est datée de la fin du IV^e s. av. J.-C.³⁴

SINOPE

La production de Sinope est représentée par un exemplaire entier, caractérisé par une panse conique, un haut col cylindrique, un pied à l'extrémité arrondie et un bord en bourrelet³⁵. Ses dimensions sont les suivantes: 0,72 m de hauteur et 0,33m de diamètre maximal. La forme correspond à la variante I E des amphores de Sinope³⁶. Celle-ci a pour limites chronologiques le milieu du IV^e s. av. J.-C. (kourgane 8 du groupe "Pjat'Brat'ev" d'Elisavetovskoe) et le début du III^e s. av.

COSMA 1973a conserve également le type 3 (p. 34) et les mêmes analogies (n. 15-17), mais il renvoie par mégarde à la figure 7 (droite).

²⁵ MONACHOV 2003a, p. 23 et tableau 13/2.

²⁶ IRIMIA & CHELUȚĂ-GEORGESCU 1982, p. 125-136 et fig. 2.

²⁷ MONACHOV 1999a, p. 392-394 et pl. 175/6, 7.

²⁸ MONACHOV 2003a, p. 23.

²⁹ IRIMIA 1973, p. 62 et fig. XXI/1, 2.

³⁰ MONACHOV 1999a, p. 392, n. 121 (découvertes de 1902 et 1994).

³¹ *Ibid.*, n. 122.

³² *Ibid.*, n. 123, avec renvoi à H. Makaronas, *ArhDelt* 16 (1960), p. 72, fig. 78 A.

³³ *Ibid.*, n. 124 avec des commentaires.

³⁴ *Commercial Amphoras of the Bodrum Museum of Underwater Archaeology*, Bodrum 1995, p. 85.

³⁵ On retrouve la forme chez COSMA 1973a, fig. 7 (à g.), et COSMA 1973b, fig. 5 A (type 1).

³⁶ MONACHOV 1992, p. 169-171 et tableau 4.

J.-C. (tombeau n° 25 de Gorgippia)³⁷. Dans le kourgane cité de la nécropole d'Elisavetovskoe, les amphores sinopéennes ont été découvertes en contexte, associées à des récipients d'Héraclée du Pont, des types II et III; la datation du complexe, établie aussi sur la base des exemplaires timbrés, s'insère entre la seconde moitié des années '50 et le milieu des années '30 du IV^e s. av. J.-C. (soit environ 355-335 av. J.-C.), ou vers la fin des années '40 du IV^e s. av. J.-C.³⁸

AUTRES CENTRES

A signaler aussi, une amphore entière³⁹ à panse large, col cylindrique court, anses relativement courtes, bord en bourrelet et pied bitronconique à la semelle creusée d'une dépression; la base d'une des anses est creusée d'une alvéole. L'argile en est beige-brique, avec des inclusions de calcaire. Les dimensions atteignent 0,69 m de hauteur et 0,33 m de diamètre maximal. Hypothétiquement, on peut rapprocher cette pièce de la forme des amphores du type I-A-1 de Chersonèse⁴⁰, connues par les découvertes de Panskoe I, Chersonèse et Kerkinitis⁴¹. D'autres indices concourent également à y reconnaître un possible produit de cette série:

- un spécimen entier, du kourgane 4, tumulus Sladkovski⁴². Il est à remarquer que, dans le complexe concerné, l'exemplaire en question a été découvert à côté d'une amphore sinopéenne, de la variante I E; la limite chronologique inférieure pour tout le groupe est fixée au plus tard dans la première moitié des années '20 du IV^e s. av. J.-C.;

- une autre pièce entière, du kourgane Karagadeyash⁴³, du troisième quart du IV^e s. av. J.-C.

Dans le cas de notre exemplaire, l'attribution reste pourtant douteuse, la nature de l'argile, renfermant une bonne quantité d'inclusions étant semblable à celle des productions de Sinope. Dans le kourgane n° 14 (année 1909) de la nécropole d'Elisavetovskoe, on a trouvé un exemplaire similaire, de centre de production indéterminé, mais qui, par sa forme, rappelle les amphores sinopéennes du type II ou les amphores récentes de Chersonèse du type I A. L'exemplaire auquel nous faisons référence a été daté, par analogie, au plus tard du deuxième quart du IV^e s.v. J.-C., datation que Monachov retient également pour le kourgane 14 (fin du premier quart / début du deuxième quart du IV^e s. av. J.-C.)⁴⁴.

Ces matériels⁴⁵, initialement considérés "bosporitains" ou "chersonésiens récents" (ou "pseudo-Chersonèse"), ainsi que d'autres du même type, ont été

³⁷ Voir MONACHOV 1999a, p. 458.

³⁸ MONACHOV 2003a, p. 148 et n. 17.

³⁹ Identifiée chez COSMA 1973a, fig. 7 (mil.), et COSMA 1973b, fig. 5 B (type 2).

⁴⁰ MONACHOV 1989, p. 42-50 et pl. I.

⁴¹ MONACHOV 1989, p. 46.

⁴² Chez MONACHOV 1999a, p. 410 et pl. 183 (ici aussi, l'identification est hypothétique).

⁴³ MONACHOV 1999a, p. 411-413 et figure 184/1.

⁴⁴ MONACHOV 1999a, p. 311-313 et pl. 133/2. L'exemplaire n'est pas inclus dans le possible groupe dorien chez Monachov&Kuznetsova 2011.

⁴⁵ Sauf le dernier cité (kourgane no. 14/1909) de la nécropole d' Elisavetovskoe.

réexaminés récemment par S.Ju. Monachov et Elena Kuznetsova⁴⁶, qui avancent la possibilité de leur provenance d'un (ou plusieurs) centre(s) dorien(s) de la zone de Propontide (les plus plausibles étant Byzantion ou Chalcédoine).

Notre exemplaire appartient au deuxième groupe morphologique⁴⁷, daté entre le milieu et le troisième quart du IV^e s. av. J.-C. Les formes les plus proches se trouvent, dans l'ouvrage cité, aux pls. 4/2, 3, 5 et 7/4, et sont toutes datées du troisième quart du IV^e s. av. J.-C.

Enfin, nous faisons la mention des deux pièces de même type, à bord triangulaire, panse ovoïde, col cylindrique au profil concave, anses décrivant une arche outrepassée, retombant à la base du col⁴⁸. A pâte jaunâtre, ces deux amphores sont recouvertes d'un engobe de couleur claire.

Leur forme correspond à celle de la pièce illustrée par Grace, *Amphoras* provenant de la couche de destruction de 146 av. J.-C. à Corinthe⁴⁹ ainsi que d'exemplaires de l'épave de Grand Congloué, datés du début du II^e s. av. J.-C.⁵⁰

Cette catégorie est désignée conventionnellement sous l'appellation d'*amphores gréco-italiques*. Dans la typologie proposée par E. Will en 1982, les exemplaires de Callatis appartiennent à la forme *c*⁵¹, de hauteur comprise entre 0,88-0,90 m et d'une capacité de 25-26 litres⁵². Leur datation repose sur celle de la céramique campanienne et des amphores rhodiennes de l'épave, soit vers 200-190 av. J.-C.⁵³ Dans la zone pontique, quelques exemplaires "gréco-italiques" ou "italiques", ont été signalés à Olbia⁵⁴. Initialement considérées de forme *e* dans la typologie Will 1982, elles sont reconsidérées ultérieurement en tant que formes Lamboglia 2 et gréco-italiques tardives/Dressel 1 récentes⁵⁵.

Pour ce qui est, à présent, des conditions de découverte des pièces qui font l'objet de notre étude, trois points sont à prendre en considération:

- les conditions de navigation dans la mer Noire;
- l'identification du port de Callatis;
- la localisation possible ici, de certaines épaves.

1) Concernant la navigation en mer Noire, on estime qu'il s'agissait d'une navigation de cabotage effectuée sur des navires de faible tonnage⁵⁶.

2) Les données sur la topographie et les infrastructures portuaires de Callatis peuvent être résumées comme suit:

⁴⁶ MONACHOV & KUZNETSOVA 2011, p. 245-258.

⁴⁷ MONACHOV & KUZNETSOVA 2011, p. 249 et fig. 4-7.

⁴⁸ L'exemplaire (type 4) de COSMA 1973b, fig. 5 D, correspond à notre n° 13; COSMA 1973a, p. 33, n. 13 donne seulement des références (mais aucune typologie).

⁴⁹ GRACE 1961, fig. 31, exemplaire de droite.

⁵⁰ BENOÎT 1961; TAYLOR 1965, p. 71, type *d*; LONG 1987, p. 164-168; LONG 1987b, p. 9-36 (notamment p. 9-16).

⁵¹ WILL 1982, p. 338-356 et pl. 85/d, e. Précision sur la typologie, voir chez MANACORDA 1986, p. 581-586.

⁵² Pour d'autres découvertes, voir WILL 1982, p. 347-348 et n. 16 (l'épave El Lazareto) et n. 18.

⁵³ WILL 1982, n. 20.

⁵⁴ LEJPUNSKAJA 1999, p. 231-239 (ici 234-235) et fig. 3, 4.

⁵⁵ LAWALL, LEJPUNSKAJA, DIATROPTOV, SAMOJLOVA 2010, p. 404-405 et L 368-370.

⁵⁶ SCARLAT 1973, p. 529.

- Mise en évidence (à la suite des observations du relief sous-marin) d'un vaste bassin portuaire⁵⁷ avec plusieurs jetées⁵⁸, quais d'accostage, possibles hangars ou entrepôts⁵⁹.

- Relevé de divers vestiges portuaires aussi bien vers le nord (au voisinage du mur d'enceinte) que vers le sud (jusqu'à proximité du village de 2 Mai).

- Existence probable de deux bassins portuaires⁶⁰ de dimensions différentes et aux destinations distinctes (port commercial et port maritime, respectivement)⁶¹. Selon une autre hypothèse, il y a aurait bien deux bassins, dont l'un correspondrait au port naturel (ὄρμος), identifié avec l'actuel lac Mangalia, et l'autre à un port artificiel (*portus*), aménagé devant la cité de Callatis⁶².

3) Les trois publications - Scarlat 1973, Cosma 1973a et Cosma 1973b mentionnent la découverte de quelques épaves, considérées comme étant grecques.

Scarlat 1973 mentionne la présence de deux épaves à proximité immédiate des quais, présentant d'importantes traces de combustion (d'où l'hypothèse que les navires concernés aient sombré à l'accostage des suites d'un incendie dans le port); une troisième épave est localisée en pleine mer (drossée contre la jetée par une éventuelle tempête).

Cosma 1973a signale deux épaves, toutes deux localisées en 1967 devant le village de 2 Mai:

- l'épave A, à environ 200 m du rivage, reposant sur un banc de sable; l'épave n'a pas livré de pièces appartenant avec certitude de la cargaison du navire⁶³;

- l'épave B, à quelque 400 m de l'entrée du port touristique de Mangalia. L'épave a été identifiée par sa cargaison: environ 25 amphores entières, de nombreux fragments et quelques morceaux de bois de la coque.

Plus loin, Cosma 1973a précise que les amphores ont été trouvées en deux points, C1 et C2 très rapprochés, suggérant que C1 et C2 pourraient correspondre à deux lots distincts de la même cargaison, l'un stocké à la proue et l'autre à la poupe du navire. L'alignement C1-C2 représenterait alors l'orientation du navire. Le même Cosma émet aussi une seconde hypothèse, mais qu'il considère comme douteuse: "il n'est pas exclu que deux navires provenant du même centre de

⁵⁷ Le bassin, à deux issues ouvrant sur la mer, au N et au S, est considéré comme bien trop vaste (environ 105 ha) par rapport aux possibilités de l'économie antique (COSMA 1973a, p. 32); *contra*, BOUNEGRU 1986, p. 252, qui le considère comme un port de petites dimensions, comparativement à Ravenne, par exemple.

⁵⁸ Trois jetées au grand large et deux situées dans le prolongement des bras de terre bordant l'entrée du bassin ; cf. SCARLAT 1973, p. 532 et 535.

⁵⁹ SCARLAT 1973, p. 535.

⁶⁰ On utilise aussi le terme d'enceintes portuaires; cf. BOUNEGRU 1986: l'enceinte extérieure = le port artificiel placé devant l'actuelle falaise de la ville de Mangalia; l'enceinte intérieure = le port naturel (dans la zone de l'ancien golfe, actuel lac de Mangalia).

⁶¹ GRAMATOPOL 1966, p. 335.

⁶² BOUNEGRU 1986, p. 267-272.

⁶³ BOUNEGRU 1986, p. 270, n. 14: l'attribution de l'épave A à un navire antique n'est pas assurée.

production aient coulé très près l'un de l'autre et dans les mêmes circonstances. Puisqu'il s'agit d'une triple coïncidence, cette hypothèse semble plutôt douteuse"⁶⁴.

Toutefois, les données entre les deux gisements sont contradictoires: Cosma identifie près de la localité de 2 Mai deux épaves (A et B), mais il ne parle pas de traces de combustion sur les pièces découvertes; Scarlat note sur la carte qu'il a rédigée (fig. 7) trois épaves (toutes au sud de l'enceinte callatienne), dont une seule est située à proximité du village de 2 Mai.

On peut en déduire que l'une des épaves (probablement l'épave B) a été identifiée également par Scarlat, qui l'a située près de la bande de sable située au nord du village de 2 Mai.

Des observations supplémentaires, liées strictement à la cargaison de l'épave B, se trouvent encore chez Cosma 1973a: "Les amphores récupérées proviennent d'un seul centre grec de production [...]. Leur hauteur en est de 0,71 m et le diamètre maximum est de 0,248 m. Les anses et le col sont allongés. Dans la partie basse, celles-ci s'amincissent brusquement pour se terminer en pointe aiguë et allongée [...]. Certaines amphores présentent sur le col des timbres englyphiques avec des diverses représentations de raisins ou de feuilles. Le plus souvent on rencontre la grappe de raisin"⁶⁵.

La publication Cosma 1973a mentionne que ces amphores ont été découvertes associées à plusieurs fragments d'amphores rhodiennes, dont il cite des exemplaires timbrés aux noms de Ἀρίσταρχος et Νικαγίς; ont été trouvées également sur place quelques tuiles entières et d'autres fragmentaires⁶⁶. Dans la publication Cosma 1973b, au début de l'article⁶⁷, sont mentionnés plusieurs fragments d'amphores rhodiennes (y compris les timbres auxquels nous avons fait référence), sans aucune précision au sujet de leur récupération au voisinage de l'épave B. Chez Cosma 1973b, on n'y trouve aucune mention concernant les tuiles, pour lesquelles nous avons maintenant la certitude qu'elles proviennent de l'épave B⁶⁸. La publication Cosma 1973a apparaît donc comme la plus complète; c'est pourquoi nous formulons l'hypothèse que les fragments rhodiens proviennent, eux aussi, du gisement de l'épave B, les deux noms de fabricants susmentionnés s'insérant dans la période du complexe de Pergame, soit ca. 198-161 av. J.-C.⁶⁹.

On constate donc au sein des matériels amphoriques attribués à l'épave B deux groupes distincts du point de vue typologique et chronologique:

- Héraclée du Pont, de la seconde moitié ou du troisième quart du IV^e s. av. J.-C.;

⁶⁴ COSMA 1973a, p. 37.

⁶⁵ COSMA 1973a, p. 37-38; En fait, comme établi plus haut, l'ensemble des données, y compris les timbres englyphiques, plaident pour l'identification de certains produits attribués à Héraclée du Pont.

⁶⁶ COSMA 1973a, p. 38.

⁶⁷ COSMA 1973b, p. 51.

⁶⁸ MUNTEANU & VOCHIȚU 2009, p. 117-132.

⁶⁹ Selon FINKIELSZTEJN 2001; pour Ἀρίσταρχος, JÖHRENS 2001, p. 413, cat. 172 propose la période III C (env. 193-189 av. J.-C.). Les dates absolues sont un peu différentes de celles proposées par Finkielstejn: env. 181/179-176/174 av. J.-C.

- Rhodes, des premières décades du II^e s. av. J.-C..

Ceci conduit à envisager l'existence, au même endroit (au point B), d'un gisement à deux épaves, tandis que les points C1 et C2 notés par Cosma 1973a indiqueraient les lieux de récupération de la cargaison des deux épaves, qui se trouvaient très proches l'une de l'autre (une situation similaire à celle du Grand Congloué). Dans ces conditions, les deux points perdent toute signification dans l'estimation des dimensions de "l'épave B". Les mensurations avancées – 35 x 6 m – ainsi que le tonnage de la cargaison estimé à 50 tonnes) l'auraient rangée parmi les plus grands navires antiques connus.⁷⁰ Les données contradictoires relevées invitent donc désormais à considérer que dans la zone concernée, il ne saurait plus être question de "l'épave B", mais de deux épaves coulées au même point B du port antique de Callatis.

Bien qu'une telle provenance ne puisse être exclue non plus pour les autres exemplaires, nous serions plutôt tentée dans leur cas d'y voir des stocks d'entrepôt. Notre opinion se fonde sur le nombre réduit d'exemplaires issus d'un même centre de fabrication ainsi que sur le caractère d'exemplaires – paires pour les amphores de Chios⁷¹ et celles à bord triangulaire⁷². Du point de vue typologique et chronologique, les exemplaires en question entrent dans les limites des *realia* archéologiques et historiques attestées pour Callatis, Héraclée du Pont et, plus tard, Sinope et Rhodes faisant figure de fournisseurs réguliers sur le marché callatien, alors les autres centres n'y sont représentés qu'à titre occasionnel.

⁷⁰ MUNTEANU & VOCHIȚU 2009, p. 123.

⁷¹ Nous faisons abstraction ici de l'amphore de Chios récupérée par des pêcheurs turcs dans les eaux territoriales roumaines et qui se trouve maintenant au musée de Mangalia.

⁷² Pour ces pièces, il est spécifié qu'elles ont été découvertes à proximité de la jetée sud, de construction moderne; voir COSMA 1973a, p. 33.

Tableau des mensurations*

Nr. crt.	Centre de production/ typologie	H ₀	H ₁	H ₂	H ₃	H ₄	D ₀	D ₁	D ₂	Illustration
1	Héraclée du Pont	0,62	0,30	0,32	0,24	0,235	0,24	0,093	0,102	Fig. 1/1; 4/1
2	Héraclée du Pont	0,63	0,30	0,33	0,23	0,255	0,248	0,09	0,10 x 0,09	Fig. 1/2; 4/2
3	Héraclée du Pont	0,56	0,285	0,28	0,227	0,237	0,21	0,085	0,09 x 0,092	Fig. 1/3; 4/3
4	Héraclée du Pont	0,61	0,31	0,30	0,15	0,17	0,23	0,088	0,098	Fig. 1/4; 4/4
5	Héraclée du Pont	0,49	0,31	0,18	0,16	0,17	0,227	0,087	0,078 x 0,097	Fig. 1/5; 4/5
6	Héraclée du Pont	0,50	0,27	0,23	0,255	0,245	0,24	0,088	0,095	Fig. 1/6; 4/6
7	Héraclée du Pont	0,60	0,28	0,30	0,24	0,25	0,233	0,095	-	Fig. 2/7; 5/7
8	Héraclée du Pont	0,68	0,28	0,40	0,235	0,252	0,24	0,095	-	Fig. 2/8; 5/8
9	Chios	0,90	0,49	0,41	0,33	0,33	0,36	0,11	0,098	Fig. 2/9; 5/9
10	Chios	0,82	0,52	0,30	0,355	0,35	0,33	0,11	0,105	Fig. 2/10; 5/10
11	Chios	0,995	0,40	0,595	0,38	0,32	0,40	0,10	0,12	Fig. 2/11; 5/11
12	Sinope	0,72	0,28	0,44	0,20	0,20	0,33	0,102	0,098	Fig. 3/12; 6/12
13	Centre dorien (?)	0,69	0,24	0,45	0,18	0,175	0,33	0,11	0,12	Fig. 3/13; 6/13
14	Type gréco-italique	0,80	0,30	0,50	0,25	0,22	0,355	0,102	0,135 x 0,175	Fig. 3/14; 6/14
15	Type gréco-italique	0,77	0,31	0,46	0,225	0,22	0,33	0,11	0,146	Fig. 3/15; 6/15

* Abréviations: H₀ – hauteur conservée; H₁ – hauteur de la partie supérieure; H₂ – hauteur de la partie inférieure; H₃ – hauteur du col; H₄ – hauteur de l'anse; D₀ – diamètre maximal; D₁ – diamètre du col; D₂ – diamètre du bord.



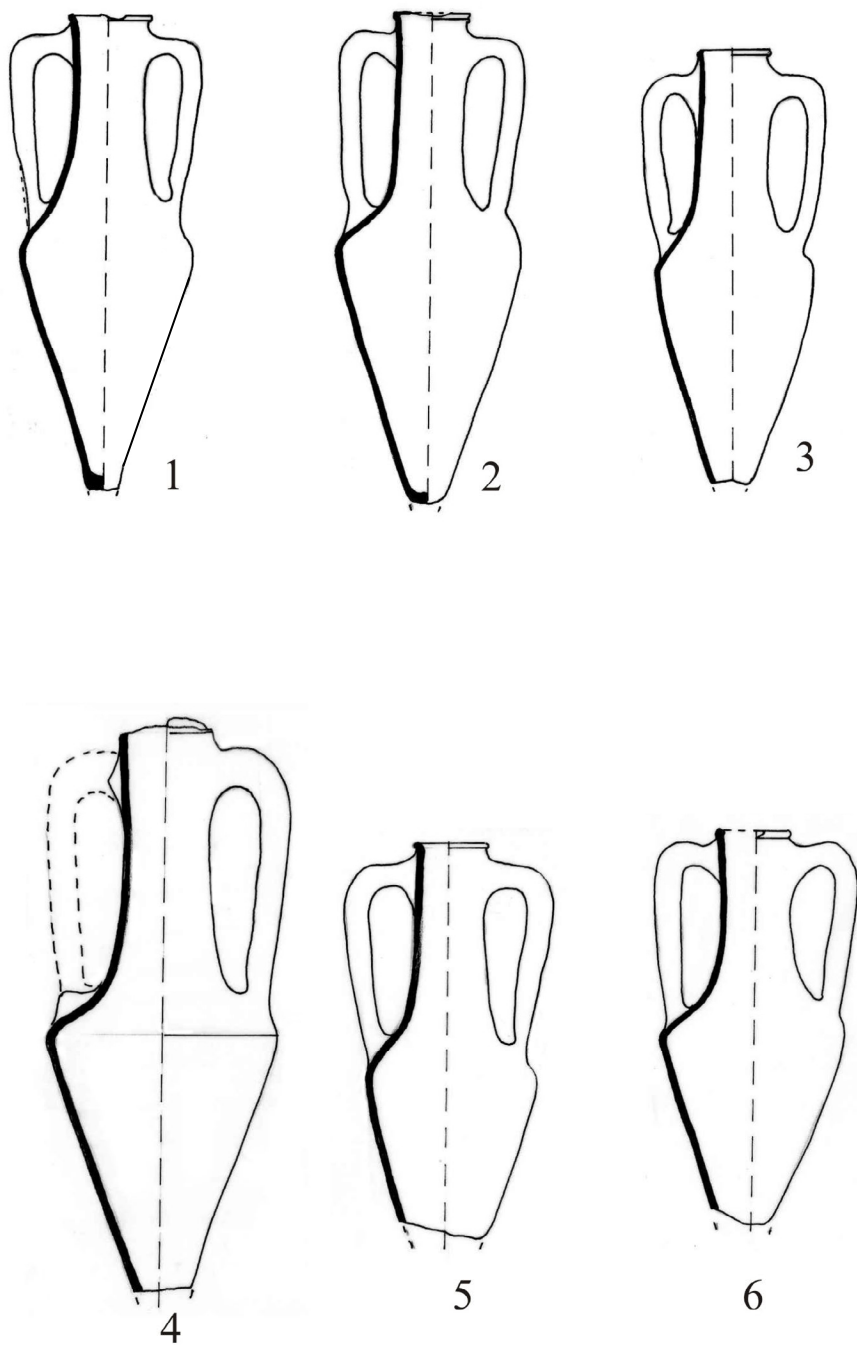
Fig. 1



Fig. 2

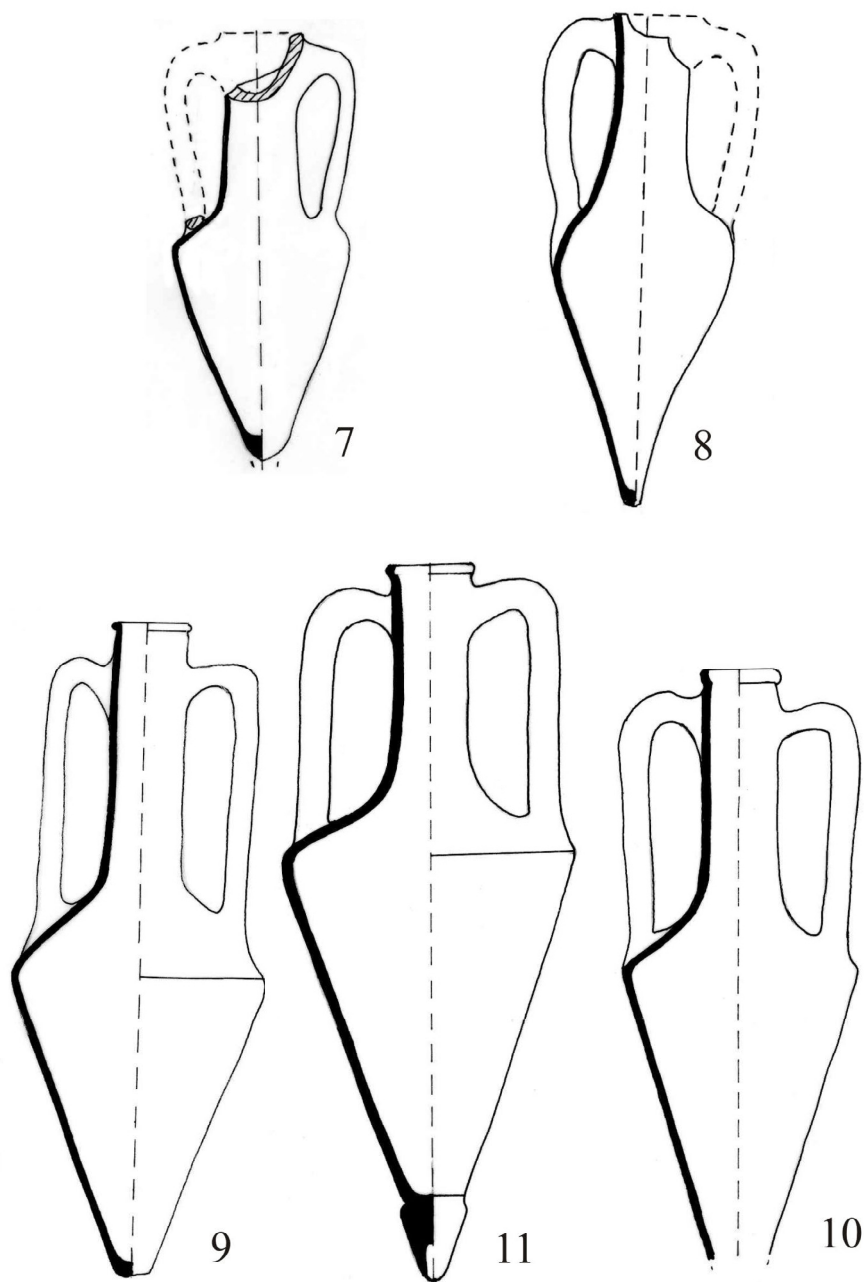


Fig. 3



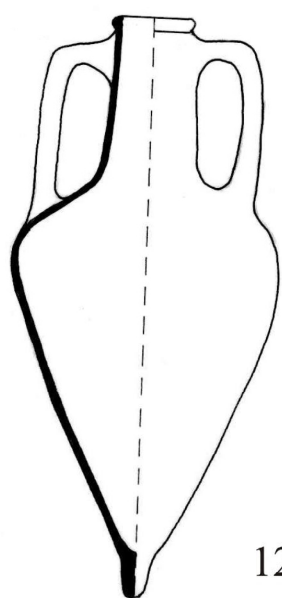
Ech.1:6

Fig. 4

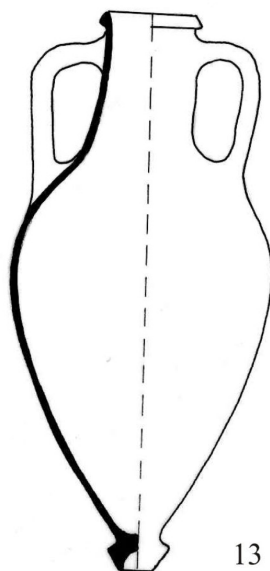


Ech.1:6

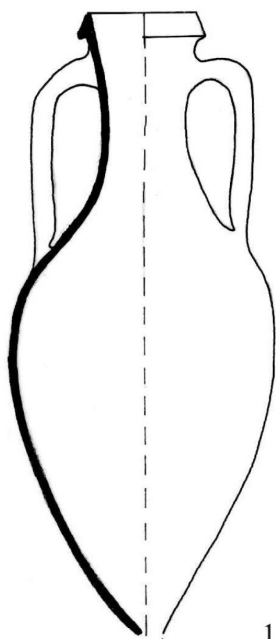
Fig. 5



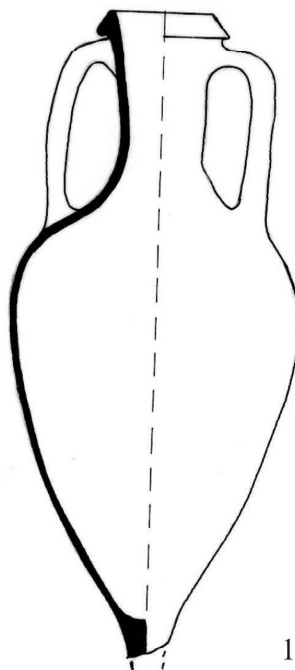
12



13



14



15

Ech.1:6

Fig. 6

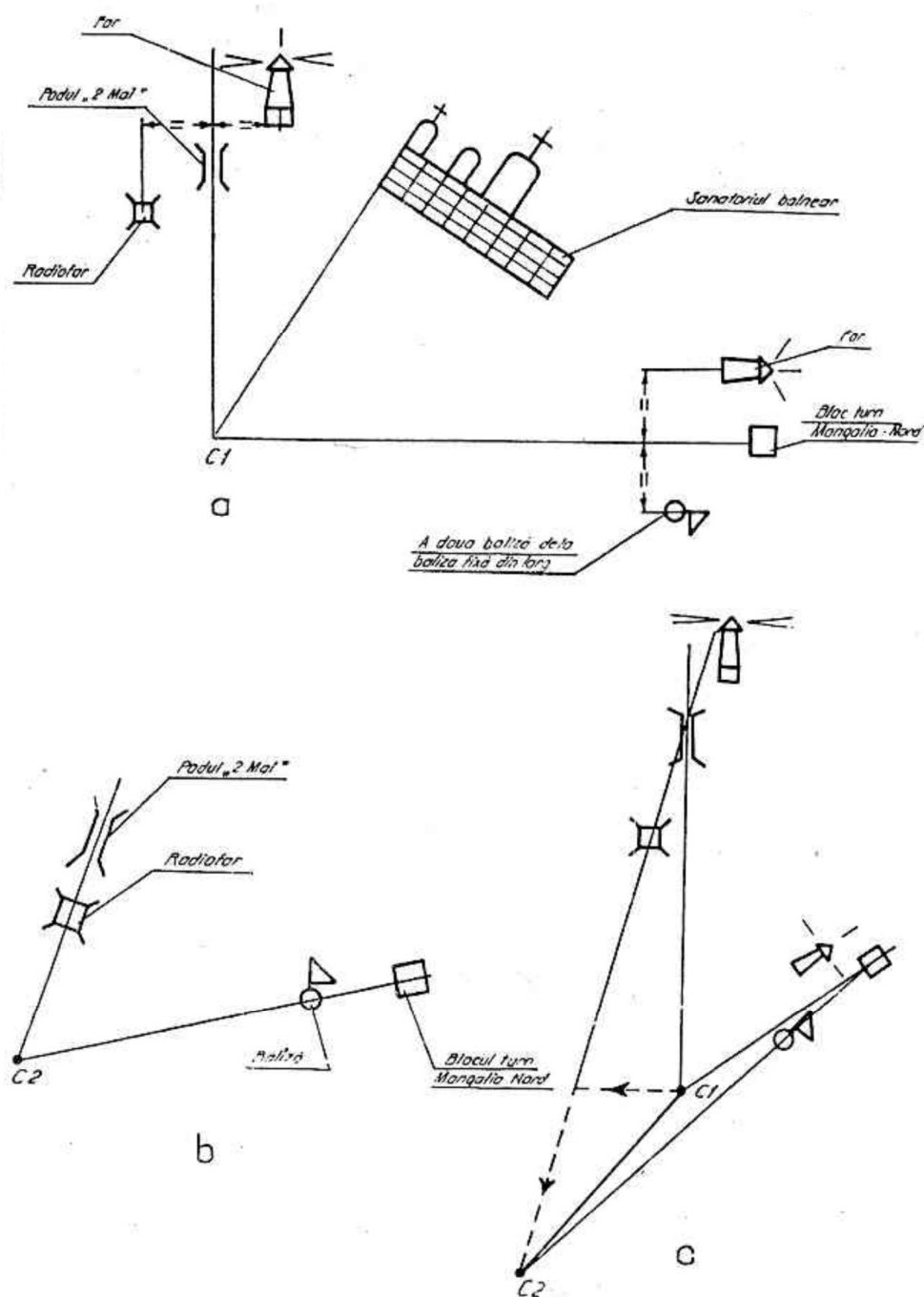


Fig. 7 – Mangalia - 2 Mai; alignements des points C1 - C2
(d'après Cosma 1973a, p. 33, fig. 2).